

"Le secteur bancaire luxembourgeois face à l'UEM" dans d'Lëtzebuenger Land

Légende: Le 24 avril 1992, Jean Krier, président de Association des banques et banquiers luxembourgeois (ABBL), décrit dans les colonnes de l'hebdomadaire luxembourgeois d'Lëtzebuenger Land les conséquences de l'Union économique et monétaire (UEM), avec l'introduction, à terme, de la monnaie unique, sur la place financière de Luxembourg.

Source: d'Lëtzebuenger Land. 24.04.1992. Luxembourg. "Le secteur bancaire luxembourgeois face à l'UEM", auteur:Krier, Jean , p. 11.

Copyright: (c) D'Letzeburger Land SARL

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_secteur_bancaire_luxembourgeois_face_a_l_uem_dans_d_letzebuenger_land-fr-a6a3e748-04a9-4c07-a2a5-af0df15f3c58.html

Date de dernière mise à jour: 20/12/2013

Le secteur bancaire luxembourgeois face à l'UEM

L'accord de Maastricht est certainement l'événement le plus important pour l'économie européenne dans la réalisation du grand marché intérieur.

Pour les banques, l'Union économique et monétaire (UEM) constitue un nouveau défi qui va au-delà de l'achèvement de l'espace financier européen. Les établissements de crédits seront amenés à revoir leur stratégie de développement, leur cible de clientèle ainsi que la gamme complète des produits et services qu'elles offrent.

L'étape finale de l'UEM qui est caractérisée par l'instauration d'une monnaie unique aura pour les banques concrètement plusieurs conséquences. Pour les banques de la place financière de Luxembourg, je vois des implications et des changements de structure sur trois niveaux.

Arbitrage et change

La disparition des différentes monnaies européennes au bénéfice de l'ECU va comporter l'abandon des opportunités d'arbitrage-devises sur ces mêmes monnaies ainsi que la diminution en recettes de commissions de change. Il est vrai qu'en ce qui concerne les commissions de change, on peut considérer qu'elles constituent en quelque sorte un jeu à somme nulle: ce qui est perçu par les banques est payé par les consommateurs et les entreprises. Les consommateurs et entreprises, dont la monnaie nationale est le Flux/FB ont d'ailleurs un désavantage supplémentaire en ce sens que les écarts entre cours acheteurs et vendeurs sur le marché interbancaire du change FB contre \$US, Yen ou DM est plus important que le spread entre monnaies qui jouent un rôle plus important dans le commerce internationale. Ceci s'explique tout simplement par la taille relativement faible du marché. L'intérêt pour l'ECU est donc évident pour les entreprises luxembourgeoises.

Les banques, quant à elles, auront la possibilité de compenser, du moins partiellement, leur manque à gagner par des possibilités d'opérations d'arbitrage ECU/\$US et ECU/Yen.

Eu égard à l'exiguïté de notre territoire, les opérations de change proprement dites sont proportionnellement plus importantes au Luxembourg que dans un grand pays comme l'Allemagne ou la France. Dans ce domaine, la Commission des CE estime pour les petits pays des économies de l'ordre de 1 % du PIB par an au bénéfice des agents économiques. Dans le contexte luxembourgeois, ceci représenterait \pm trois milliards de francs.

Euro-marchés

L'UEM implique au niveau des places financières européennes la disparition des euromarchés en monnaies européennes. Rappelons à ce propos, l'importance des euromonnaies dans les bilans des banques luxembourgeoises.

Au deuxième trimestre, 1991, sur un total bilantaire de 13147 milliards de francs, la ventilation entre les principales monnaies européennes se présente comme suit:

FF	782 milliards de Flux
£St	326 milliards de Flux
Lire	380 milliards de Flux
DM	3 172 milliards de Flux

En faisant donc abstraction des autres monnaies européennes, on constate que ces quatre devises à elles seules interviennent pour \pm 1/3 dans la somme bilantaire totale des établissements de crédit luxembourgeois. La suppression des différentes monnaies nationales des pays membres impliquera à fortiori la suppression de l'euromarché en monnaies européennes. Il n'est pas certain que l'ECU pourra venir se substituer à ces devises à importance égale. En effet, la mise en place d'une politique monétaire européenne convergente va nécessiter l'harmonisation des différents instruments de politique monétaire dont notamment la réserve minimum. On ne dévoilera sans doute pas de secret en rappelant que la réserve minimum en Allemagne par

exemple constitue un des principaux facteurs expliquant l'activité eurocrédits des banques allemandes au Luxembourg.

À première analyse, la somme bilantaire des banques luxembourgeoises pourrait donc diminuer, entraînant parallèlement une réduction de la marge sur intérêts qui intervient aujourd'hui encore pour $\frac{3}{4}$ dans les résultats bruts des banques.

Marchés des capitaux

Sur un autre plan, il faudra voir dans quelle mesure les banques de la place pourront se positionner sur le marché des émissions en ECU au moment où le marché primaire des émissions obligatoires en Flux, qui a atteint un volume de plus de 200 milliards de Flux en 1991, cessera d'exister.

Le marché primaire des émissions en ECU, lui-même, a dépassé le volume des 25 milliards de \$US en contre-valeur. Il se situe désormais à la quatrième place des monnaies d'émission derrière le \$US, le DM et le Yen. Il faut noter que les banques luxembourgeoises ont, de par leur activité «private banking» et OPC, considérablement augmenté leur «placing power» (capacité de replacer les titres souscrits auprès d'investisseurs finaux) dans le courant des dernières années. Même si elles ne deviendront pas des acteurs importants sur le nouveau marché primaire de l'ECU, elles pourront néanmoins trouver des niches. Elles pourraient par exemple essayer de développer dès à présent des produits sophistiqués en ECU de façon à se créer une image de banques innovatrices sur ce segment de marché.

Sur le marché secondaire des titres, je tiens à préciser qu'il existe aujourd'hui déjà plusieurs établissements luxembourgeois qui sont teneurs de marché en ECU. Ces banques ont acquis une excellente réputation au cours des dernières années.

Du côté du marché secondaire, il faut bien entendu aussi mentionner la Bourse de Luxembourg qui joue un rôle primordial à cet égard; ainsi, en 1991, 83 % des émissions en ECU ont été admises à la Bourse de Luxembourg. De même, si on considère les obligations négociées en bourse, la première place revient également à l'ECU avec une part de 37,6 %.

En fin de compte, il faut mentionner que la Bourse de Luxembourg, avec celle de Londres, est aujourd'hui la seule bourse européenne permettant la cotation en monnaies étrangères. Ces deux centres sont donc les seuls où la cotation d'actions en ECU est possible. Actuellement la Bourse de Luxembourg connaît sept actions cotées en ECU.

Je crois qu'on peut donc affirmer que notre place financière est bien préparée pour affronter le nouveau défi du marché en ECU.

De nouvelles opportunités

Malgré les problèmes mentionnés, je reste globalement optimiste. La gestion de la banque sera rationalisée à maints égards.

J'aimerais mentionner la simplification de la gestion de trésorerie multidevises qui ira de pair avec celle de la comptabilité multidevises et permettra la réduction du nombre de comptes réciproques que les banques européennes entretiennent mutuellement entre elles.

Les banques européennes seront donc à même de réaliser des économies d'échelle importantes.

Pour les banques luxembourgeoises, je vois deux axes de développement: développement régional et spécialisation.

Surtout les grandes banques locales vont réfléchir à leur développement vers une banque régionale. Des premiers pas dans cette direction ont d'ailleurs déjà été réalisés par certaines banques sous forme

d'implantation de bureaux de représentation ou alors d'accords de coopération. Les clients visés ne seront probablement pas les grandes multinationales du genre EDF, Asko ou autres mais bien les entreprises commerciales et industrielles moyennes qui voudront se développer dans la grande région. Notre savoir-faire et notre multilinguisme seront des atouts qui devraient être appréciés par ces clients.

Un autre axe de développement est la spécialisation. Je pense en particulier à la gestion de fortune qui est un marché toujours en expansion. Je pense que les banques devront faire un pas en avant et offrir d'ici quelques années une gestion globale des avoirs du client (produits spécifiquement bancaires, produits de banque-assurance, conseil en placements immobiliers, matières premières ou métaux précieux et planification fiscale). Pour les clients haut de gamme, on assistera ainsi à un mariage entre la gestion-conseil et l'ingénierie financière et fiscale. Dans cette gamme de produits interviendront bien entendu également les OPC pour lesquels il est impérieux de surveiller de près le contexte international afin d'apporter les modifications nécessaires à notre régime légal en cas de besoin.